

Plan montagne : quelles opportunités pour les Parcs ?



Fin mai, le Gouvernement a présenté le plan Avenir Montagne dont l'objectif est d'accompagner les territoires, fragilisés par la crise sanitaire et le changement climatique, vers une offre touristique résiliente, durable et adaptée aux spécificités de chaque massif. Ce plan de soutien à l'investissement mobilise près de 650 M€ de crédits publics nouveaux. Les territoires de Parcs font l'objet d'un ciblage spécifique pour la mise en œuvre de ces crédits d'investissements.

Un plan montagne, pourquoi faire ?

Par ce plan, l'État porte l'ambition de construire un modèle touristique plus diversifié et plus durable pour les territoires de montagne, avec l'appui de ses principaux acteurs, dont les collectivités territoriales. Il vise à dynamiser la relance de l'investissement au service d'un objectif de mutation par l'accélération de la transition écologique des activités touristiques de montagne, tout en protégeant et valorisant la biodiversité. Il est essentiel que les territoires de montagne favorisent la diversification de leur offre touristique, pour proposer un tourisme « deux ou quatre saisons », en particulier les territoires de moyenne montagne, qui subissent de plein fouet les impacts du réchauffement climatique.

Et les Parcs dans tout ça...

Au sein de ce plan, le programme « Avenir montagne ingénierie », dispositif d'accompagnement en ingénierie de ces crédits d'investissement porté par l'ANCT, est doté par l'Etat de 31 M€ et concernera une soixantaine de territoires. Les Parcs naturels régionaux y font l'objet d'un ciblage spécifique.

Ce programme permettra de soutenir les projets des territoires en faveur d'une offre touristique durable et d'une offre de service différenciée par la mise en place de 3 mesures phares :

- Co-financement à 75% sur deux ans d'un poste de chef de projet par territoire retenu.
- Mise en place d'un dispositif de mutualisation (« club », plateforme) pour partager des expériences inspirantes.
- Mise en place d'une offre d'ingénierie thématique pour les territoires retenus (catalogue en cours de construction : diagnostics territoriaux, participation citoyenne, construction du projet...)

Au sein des Parcs naturels régionaux et des Parcs nationaux, l'axe de développement s'appuyant sur la biodiversité est particulièrement attendu avec :

- l'aménagement des « portes de parcs » : parking, gestion des flux, accès aux sites, signalétique...
- la recherche d'une fréquentation durable notamment par la structuration d'un réseau de sentiers adaptés
- le développement de produits touristiques innovants (ciel étoilé...)
- la mise en place de classes découvertes

Les axes liés aux communes thermales, à la diversification agricole, au développement de l'offre sportive, à la sécurisation des activités en montagne en lien avec la gendarmerie ou encore à la

prévention des conflits d'usage sont également des pistes de projets possibles.

L'éligibilité des territoires se basera sur des critères de volontariat, de cohérence de périmètres avec les CRTE et sur la valorisation des territoires faiblement dotés en ingénierie. Deux vagues de candidatures seront ouvertes à l'automne 2021 puis au printemps 2022.

Les territoires sélectionnés seront également prioritaires pour accéder, en plus, à deux appels à projets nationaux. L'un sur la rénovation et la transformation de l'hébergement de loisir avec deux vagues de sélection pour retenir 2 x 50 stations éligibles sur 30 mois (financement Banque des territoires). L'autre sur les mobilités durables « spécial montagne » avec également deux vagues de sélection.

L'adoption de ce dispositif par le gouvernement et ses arbitrages financiers, ont été rendus possibles par la capacité des Parcs à proposer des projets innovants et adaptés à l'ambition de transition que défend le plan lors de sa construction.

Fort de ces opportunités qui s'offrent aux territoires, chaque Parc est d'ores et déjà invité à vérifier son éligibilité au dispositif auprès des commissariats de massif ou des préfectures de département. La Fédération reste mobilisée pour informer son réseau des différentes étapes et avancements de la mise en place du plan.